

Image not found or type unknown



Delivrance d'une medaille de travail

Par **hannsg**, le **11/04/2011** à **16:17**

Bonjour, rn il y a quelques années j'ai eu un soucis avec la justice, j'ai etais condamné mais pas de prison ferme seulement un suivis, et une amende. rn aujourd'hui pour faire ma demande de medaille de travail je dois remplir un document sur l'honneur attestant: je cite (declare sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation qui soit mentionnée sur mon extrait de casier judiciaire). rn après plus de 10 ans dois-je remplir quand meme ce document. rn cordialement

Par **mimi493**, le **11/04/2011** à **17:42**

Demandez votre extrait de casier judiciaire. S'il n'y a rien, vous pourrez l'attester